

## FEUILLE DE ROUTE CHÂTEAU DE BUDOS

*Veillez prendre connaissance des informations qui suivent : cette feuille de route contient des éléments utiles et importants à propos du chantier auquel vous allez participer. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à [etienne@rempart.com](mailto:etienne@rempart.com) ou au (+33) 01 44 54 13 89.*

*Nous vous souhaitons un bon voyage et un agréable séjour.*

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ce château médiéval du XIV<sup>ème</sup> siècle se dresse au milieu des vignes du Sauternais, offrant un cadre de travail exceptionnel.

En participant aux travaux de taille de pierre et de maçonnerie du pont et de son dallage, vous contribuerez à sa sauvegarde. Sorties culturelles et sportives compléteront le séjour.

Le campement se situe dans l'enceinte du château avec toilettes sèches, douches solaires et un grand barnum pour abriter votre cuisine et vos repas. Prévoir duvet, lampe de poche, gants de chantier et chaussures de sécurité.



Accompagnés par l'équipe d'animation, vous profiterez des temps libres pour partir à la découverte du vignoble du sauternais, descendre le fil du Ciron en canoë, visiter des sites historiques remarquables ou simplement satisfaire vos envies de détente.

Dès le début de votre pré-inscription, veuillez contacter l'association ADICHATS afin d'obtenir plus d'informations sur l'organisation du chantier, les loisirs, l'heure et le lieu de rendez-vous, etc.

**LANGUE** : Français, Anglais

**ÂGE MINIMUM DES PARTICIPANTS** : 18 ans

*NOTE : l'association se garde le droit de modifier le programme d'activités*

## CONTACTS

### PERSONNE CONTACT AVANT LE CHANTIER :

Lucile Etienne ; [etienne@rempart.com](mailto:etienne@rempart.com) +33 1 44 54 13 89

Association Adichats ; [inscription.adichats@gmail.com](mailto:inscription.adichats@gmail.com) ; +33 556 258 757

**ADRESSE DU CHANTIER :** Château de Budos, lieu-dit Au Jardin, 33720 Budos

## DATES DE SÉJOUR

Du 11/07/2023 au 22/07/2022

## FRAIS

**FRAIS D'INSCRIPTION ET D'ASSURANCE (A REGLER A REMPART LORS DE L'INSCRIPTION) : 40 €**

**FRAIS DE SEJOUR : 110€**

**COTISATION A L'ASSOCIATION : 5€**

**BUDGET :** Tous les coûts sont couverts, y compris les repas, l'hébergement et l'assurance pendant votre séjour sauf les frais de voyage. Vous devez organiser par vous-même votre voyage d'arrivée et de départ du chantier, avec vos propres frais. Par ailleurs, vous pouvez amener votre propre argent de poche.

## HÉBERGEMENT

**HÉBERGEMENT :** en tente, avec douches solaire et toilettes sèches.

## ÉQUIPEMENT INDISPENSABLE

- |  |  |
|--|--|
| x Carte européenne d'assurance maladie   | x De la crème solaire et contre les insectes   |
| x Passeport ou carte d'identité  | x Des gants de jardin (recommandé)   |
| x Des recettes de votre pays d'origine, des instruments des spécialités (recommandé) | x De chaussures de chantiers / solides, et des vêtements de travail (qui peuvent se salir) |
| x Un sac de couchage   | x Des chaussures confortables et des vêtements pour les loisirs                            |
| x Un maillot de bain   | x Un imperméable   |

Gardez à l'esprit que qu'apporter avec vous des objets de valeur (iPod, iPhone, ordinateur, appareil photo etc.) est à vos propres risques et responsabilité. En cas de casse ou de vol, ni REMPART, ni l'association locale ne pourra en être tenu pour responsable.

Restez vigilant dans la rue et les transports publics. Ne laissez pas vos bagages sans surveillance. Transportez un minimum d'argent liquide sur vous.

Ne gardez pas votre portefeuille dans votre poche arrière. Photocopiez vos papiers d'identité et gardez-les à votre hôtel ou votre lieu de résidence temporaire. Ne laissez pas votre téléphone portable dans un poche extérieure de votre sac ou de vos vêtements et ne le prêtez pas à un inconnu.

## SANTÉ ET ASSURANCE

- Si vous êtes un citoyen de l'Union Européenne, vous devez demander une **Carte Européenne d'Assurance Maladie** à votre centre local de Sécurité Sociale au moins 15 jours avant le départ.
- **L'assurance accident** est incluse dans les frais d'inscription. Vous serez couverts pour toutes les activités organisées pendant le chantier.
- Cependant, vous devez avoir une **assurance voyage** : si vous avez souscrit à une assurance voyage avec REMPART, vous devez amener votre lettre de confirmation contenant le numéro du contrat d'assurance et un numéro de téléphone à contacter en cas de frais. Vous serez ainsi couvert pour les frais de rapatriement et de soins médicaux d'urgence et imprévus si vous tombez malade pendant la durée du chantier.



**Si vous n'avez pas souscrit à notre assurance, il est impératif d'avoir votre propre assurance voyage.**

## SE RENDRE SUR LE CHANTIER

**ACCÈS AU SITE** : Les membres de l'association viendront vous chercher à la gare de Langon, à 20 km au sud de Bordeaux. L'arrivée et le départ sont prévus en fin de matinée.



## UNION REMPART

Depuis plus de 50 ans, l'Union REMPART fédère des associations œuvrant à l'entretien du patrimoine. Aujourd'hui, il y en a 170. Chacune est en charge d'un ou plusieurs sites qui sont restaurés et rénovés pour l'ouverture au public.